

## Contexte général du pays

**Monnaie (taux de change)** : F CFA (656 F CFA = 1 €)

**Population** : 19,5 Millions en 2010

**Langues officielles** : français et anglais

**Organisation territoriale** : 10 Régions (créées en 2008) divisées en 58 départements, divisés eux-mêmes en 361 arrondissements.

Il existe actuellement 11 Communautés Urbaines dont Douala et Yaoundé sont les plus peuplées (au moins 2 Communes d'Arrondissement par CU). 20 communes urbaines et 305 rurales

**Contexte politique** : République démocratique. Président : Paul Biya (réélu en nov 2011). Elections municipales et législatives prévues en 2013.

**IDH (2011)** : 0,482 ; 148<sup>ème</sup> / 185.

**Part de la population rurale** : 42%.



## Les enjeux de l'eau et de l'assainissement

**Taux d'accès** (source : Document de stratégie pour la croissance et l'emploi, 2009) :

- Au service d'eau potable : 43,9 %
- Au service d'assainissement : 34 %

**Principales problématiques** : des ressources en eau nombreuses et variées, mais inégalement réparties, très souvent influencées par le climat et exposées à une pollution grandissante. Malgré des potentialités très importantes, la qualité des eaux reste une préoccupation majeure et les eaux souterraines sont difficilement mobilisables dans la plupart des régions.

On note un clivage important entre le milieu urbain et rural (moins structuré et délaissé par les partenaires extérieurs) et un déséquilibre important entre la situation de l'hydraulique et celle de l'assainissement (secteur dispersé entre plusieurs acteurs et moins outillé que l'hydraulique).

## Le cadre institutionnel du secteur de l'eau et de l'assainissement

### Cadre juridique :

La [loi n°98/005 du 14 avril 1998](#) portant régime de l'eau au Cameroun a introduit un nouveau cadre réglementaire faisant de l'eau un bien du patrimoine national dont l'Etat assure la protection et la gestion.

Les [lois n°2004/017 et 2004/018 du 22 juillet 2004](#) portant orientation de la décentralisation fixent les règles générales applicables en matière de décentralisation territoriale.

### Les principaux outils de programmation existants :

Depuis 2005, le Cameroun s'est doté d'un **Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau** (PANGIRE), cadre de référence élaboré suivant les principes de gestion intégrée des ressources en eau. En ce qui concerne l'**hydraulique rurale**, une politique nationale définissant des principes d'intervention a été élaborée avec le soutien financier de l'AFD. En l'absence de ressources financières suffisantes, ce document n'a cependant pas initié de réforme notable du secteur.

[La lettre de politique sectorielle d'hydraulique urbaine](#), élaborée en 2007, définit les engagements des autorités en matière d'**hydraulique urbaine**.

### Les principaux acteurs institutionnels :

Le **Ministère de l'Énergie et de l'Eau** (MINÉE), à travers la Direction de l'Hydraulique et de l'Hydrologie (DHH), a en charge la conception, la formulation et la mise en œuvre des stratégies d'alimentation en eau potable et d'assainissement dans les zones urbaines et rurales.

En outre, les actions de la DHH sont très majoritairement orientées vers l'élaboration et le suivi des programmes d'approvisionnement en eau potable.

En milieu urbain, la **Camwater**, société anonyme au capital entièrement détenu par l'Etat, a été créée en 2005, suite à la privatisation de la Société Nationale des Eaux du Cameroun (SNEC), ancienne compagnie publique de distribution d'eau. Placée sous la tutelle technique du MINEE et la tutelle financière du ministère chargé des finances, elle a pour objet la gestion des biens et droits affectés au service public de l'eau potable en milieu urbain et périurbain dans le cadre d'un contrat-plan avec l'Etat.

La **Camerounaise des Eaux** (CdE), créée en décembre 2007, assure la gestion, la production et la distribution de l'eau potable dans 106 centres urbains et périurbains en milieu urbain et périurbain (contrat d'affermage entre la Camwater et CdE pour une période de 10 ans).

#### **Les principaux modes de gestion du service de l'eau et de l'assainissement :**

**En milieu rural**, dans le cadre du Décret 2010/0239/PM transférant aux communes les compétences pour la réalisation et la gestion des puits et forages (les réseaux d'AEP restent dans le portefeuille de l'Etat), la gestion est déléguée à une association d'usagers, chargée de superviser la gestion de l'ensemble des points d'eau du village ou du quartier.

Le secteur de l'assainissement ne faisant l'objet ni d'une politique ni d'une stratégie bien définie, il est caractérisé par une quasi absence de réseaux collectifs en dehors de l'assainissement pluvial.

**En milieu urbain**, la gestion du service de l'eau repose sur le partenariat public/privé décrit ci-dessus. L'assainissement est du ressort des municipalités mais ces dernières ne disposent souvent pas de ressources techniques et financières suffisantes pour assurer leur mission.

### **Quelques projets en cours**

L'AFD est présente en milieu urbain avec un projet d'amélioration de l'AEP de Yaoundé et trois villes secondaires (Edéa, Bertoua, Ngaoundéré) et en milieu rural avec le cofinancement, aux côtés de l'UE, d'un projet intercommunal mené par l'IRCOD dans 8 communes des départements du Mbam et Inoubou.

En cours d'exécution par la **Banque Africaine de Développement** : un projet d'assainissement de Yaoundé, un projet d'AEPA en milieu semi-urbain dans 19 communes, un projet d'AEPA en milieu rural dans 4 régions (Sud, Ouest, Nord-Ouest, Sud-Ouest), un inventaire des ouvrages hydrauliques (milieu rural).

Le Projet de Développement Urbain et accès à l'Eau potable (PDUE), appuyé par la **Banque Mondiale**, concerne 5 villes (Yaoundé, Douala, Bamenda, Maroua et Mbalmayo) et est doté d'un montant de 61 millions d'euros. Il vise le renforcement de capacités, la conduite de projets dans les quartiers défavorisés (50 000 branchements sociaux) et le développement de partenariats public/privé entre les opérateurs d'hydraulique urbaine.

**Cartographie de la coopération décentralisée et non gouvernementale au Cameroun** : [www.pseau.org/actions](http://www.pseau.org/actions)

### **Pour en savoir plus...**

#### **Documents et ressources :**

Etat des lieux du secteur de l'eau au Cameroun, en collaboration avec le MINEE et le Global Water Partnership Cameroon (GWP-Cmr), 2009 : [Connaissances et usages des ressources en eau](#) (1), [Eau et environnement](#) (2), [Cadre financier, économique et social](#) (3), [Cadre Législatif, Réglementaire, Institutionnel et des Ressources Humaines](#) (4).

[Stratégie nationale d'assainissement liquide](#), MINNE, 2011

Site internet du MINEE : <http://www.minee.cm>

#### **Contacts :**

pS-Eau : Sophie Charpentier, [charpentier@pseau.org](mailto:charpentier@pseau.org)

Attachée de coopération au SCAC de Yaoundé : Mme Marion Séjourné, [marion.sejourné@diplomatie.gouv.fr](mailto:marion.sejourné@diplomatie.gouv.fr)